



# Bulletin Municipal

## Janvier 2025



**Neufchâtel, mon village**

Chères Neufchâtelloises, Chers Neufchâtellois,

L'année 2024 s'est écoulée trop rapidement et nombre de projets en cours peinent à voir le jour.

La construction d'une école neuve a dû être abandonnée faute de subventions suffisantes de la part de l'État. Cependant nous avons décidé de réhabiliter l'école de la rue Guillaume III Talvas où nous regrouperons 3 classes avec la cantine et la salle d'activité. Saint-Rémy-du-Val accueillera 3 classes également, ce qui permettra à nos voisins de garder une école dans leur village. Ces travaux devraient s'achever mi 2027.

Par ailleurs l'entretien de la voirie a été réalisé chemin et impasse des Baillées, carrefours du Clairnet et de Morin ainsi que la route entre les deux. Ces actions continueront en 2025. De plus, la toiture de l'école Creuse rue sera entièrement refaite. Le bâtiment situé 45 rue Francis Caris ainsi que tout le terrain de l'ancienne scierie feront l'objet d'une étude d'aménagement financée en partie par l'État. Le lotissement de la Bretèche sera enfin commercialisé dans le cours de l'année 2025. Celui de la rue Marcel Graffin composé de 7 logements locatifs et 2 parcelles à construire verra le jour en 2026.

Il nous faut demeurer résolument optimiste pour cette nouvelle année, même si le climat national et international reste morose.

À notre échelle d'un petit village de 1041 âmes nous devons rester solidaire et soucieux de notre entourage pour contribuer au bien vivre à Neufchâtel-en-Saosnois.

Au nom de toute l'équipe municipale je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2025.

Amicalement,

Jean-Denis GUIBERT, votre Maire,  
et l'ensemble du Conseil Municipal

# VIE MUNICIPALE - L'ACTUALITÉ

## DES NOUVELLES DE NOS DEUX LOTISSEMENTS EN PROJET :

Lors d'un précédent bulletin, nous vous annonçons notre souhait de proposer à la vente plusieurs terrains à bâtir situés dans deux quartiers différents, il est temps de faire un point d'étape.

### Lotissement rue Marcel Graffin :



En partenariat avec Sarthe Habitat, nous avons pour ambition de construire 4 habitations dédiées au locatif et proposer 3 terrains à bâtir.

À la suite d'un appel d'offre infructueux de Sarthe Habitat, il est décidé de porter le nombre de logements sociaux collectifs à 7 dont 3 réservés aux seniors de plus de 60 ans et 2 parcelles disponibles à la construction.

Prochainement, une nouvelle consultation sera menée.

### Lotissement chemin de la Bretèche :

Le projet de lotissement chemin de la Bretèche avance bien. Le permis d'aménager a été délivré.

La consultation pour les lots adduction d'eau, assainissement et réseaux est en cours. Le coût de ces travaux est estimé à environ 140 000 €.

Pour se conformer à la réglementation, un poteau incendie a été installé chemin de la Bretèche.

Lors de sa séance du 17 octobre dernier, le Conseil Municipal a décidé :

- de dénommer la voie desservant ces parcelles en allée Robert Feldner en hommage à l'un des pionniers du jumelage décédé quelques semaines plus tôt.
- de fixer le prix de vente au m<sup>2</sup> à 40 € TTC.

Nous espérons la commercialisation des 6 parcelles à bâtir pour le 1<sup>er</sup> semestre 2025.



## ADHÉSION AU DISPOSITIF SENTINELLES DE LA FORÊT

SOYONS TOUS  
**Sentinelles**  
DE LA FORÊT



Les incendies de l'été 2022 ont eu un impact non négligeable sur l'évolution des pratiques opérationnelles et des dispositifs de prévention du risque menés par les sapeurs-pompiers sarthois.

Le dispositif « Sentinelles de la forêt » est une mesure regroupant des citoyens bénévoles habitués de la forêt (promeneurs, joggeurs, propriétaires forestiers, ...). Ce dispositif existe depuis 2021 sur d'autres massifs sarthois et a permis d'éviter plusieurs départs de feux.

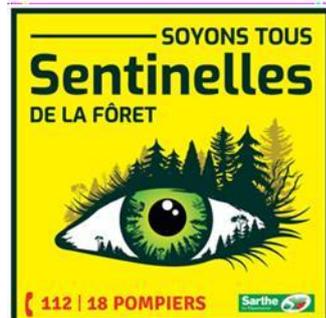
Ce dispositif est calqué sur le principe des voisins vigilants qui permet de signaler des faits non habituels dans des maisons pouvant laisser croire aux cambriolages.

### Être sentinelle, c'est quoi en finalité ?

- C'est être un donneur d'alerte (signaler des dépôts sauvages, des restes d'un feu volontaire mal éteint, ...)
- C'est être le premier maillon de la chaîne (renseigner et alerter les secours en cas de sinistre, accueillir les moyens de secours)

En conclusion, le groupe « Sentinelles de la forêt » est un rassemblement de personnes volontaires souhaitant être un appui des forces de l'ordre et des sapeurs-pompiers. L'objectif principal est de veiller pour lutter efficacement contre les départs de feu sans exposition de chacun.

Si vous souhaitez participer à ce dispositif et devenir volontaire, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la Mairie de Neufchâtel-en-Saosnois.



## LMTV SARTHE EN VISITE À NEUFCHÂTEL

À l'occasion de l'émission Plus belle ma Sarthe, les équipes de LMTV Sarthe sont venues à Neufchâtel-en-Saosnois le 23 octobre dernier pour en savoir plus sur notre belle commune. Au programme de ce reportage, diffusé le 26 novembre 2024, des interviews de plusieurs personnalités de notre village qui nous font découvrir différents lieux de la commune et notamment l'église, la maison du sabot ou encore l'abbaye de Perseigne. À cela s'ajoute de superbes prises de vue qui rend ce reportage encore meilleur !

Pour voir ou revoir cette émission, rendez-vous sur la page YouTube de LMTV Sarthe



## LES MANIFESTATIONS ET COMMÉMORATIONS DU 2<sup>nd</sup> SEMESTRE 2024

### Commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918



Suivie du traditionnel repas des aînés à la salle polyvalente



Madame et  
Monsieur  
DOGUET,  
doyens de  
ce repas.



### Et pour finir l'année, le Noël Communal 2024



Cette année le Père Noël nous a fait le plaisir de nous rendre visite en calèche grâce au Centre Équestre de la Ménagerie basé à la Fresnaye-sur-Chédouet.



Nous tenons à vous remercier pour votre présence à chaque manifestation organisée par la municipalité et plus particulièrement les porte-drapeaux de la commune.

## QUELQUES TRAVAUX DU 2<sup>nd</sup> SEMESTRE 2024 EN IMAGES

### Remplacement de la conduite d'eau rue Guillaume III Talvas

À la suite d'un contrôle de pression d'eau sur les poteaux incendie du bourg, nous nous sommes rendus compte qu'une partie de la canalisation d'eau alimentant la commune était trop désuète et devait être changée rapidement.

Le syndicat des eaux Perseigne Saosnois qui détient la compétence eau potable a donc procédé au remplacement de la conduite depuis le château d'eau situé non loin du carrefour rue du Clairnet et Guillaume III Talvas sur un peu plus de 200 mètres.



Le coût de cette opération a été intégralement financé par le syndicat des eaux.

### Les différents travaux de voirie de l'année 2024



Cette année des travaux de voirie ont été menés au niveau du chemin des Baillées, impasse des Baillées, carrefour du Clairnet, carrefour de Morin et rue entre les deux.

Cela représente un montant de 70 387 € HT. Pour ces travaux, le conseil Départemental nous a octroyé une subvention de 13 967 €.



### Modification du sens des stops sortie du lotissement 3 marchands

Après environ une année d'expérimentation concernant la modification du sens des stops au niveau de la sortie du lotissement 3 marchands et pour donner suite à des retours de riverains, nous avons fait

le choix d'ajouter un nouveau stop pour les véhicules qui sortent du lotissement. Dorénavant, chaque usager venant sur ce carrefour devra marquer un stop.



### EN BREF...

- D'après l'INSEE, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, la population légale recensée au sein de notre village est de 1 041 habitants (soit 14 habitants de moins que le précédent comptage).
- Signature d'une convention de mise à disposition d'un agent technique communal avec la communauté de communes Maine Saosnois. En effet, si la CdC Maine Saosnois n'est pas en mesure d'ouvrir la déchèterie de Neufchâtel, nous mettrons à disposition un agent technique communal afin de maintenir cette ouverture dans les mêmes conditions (jours ou horaires inchangés).
- Achat d'une épareuse débroussailleuse pour le service technique afin de faciliter l'entretien des haies communales pour un montant de 6 038,92 € TTC.
- Remplacement de 2 convecteurs à gaz à l'école située Creuse rue pour un coût de 4 444,75 € TTC.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Un conciliateur de justice est disponible chaque 3<sup>ème</sup> jeudi du mois à la mairie de Villeneuve-en-Perseigne (espace France service) sur rendez-vous en appelant ce numéro 02 72 88 02 70.

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Le rôle du conciliateur est d'écouter les positions des parties pour proposer ensuite une solution à leur litige. Les parties peuvent ou non accepter la solution proposée par le médiateur.

Compétences du conciliateur de justice :

Situations pour lesquelles il est compétent	Situations pour lesquelles il n'est pas compétent
<ul style="list-style-type: none"><li>• Problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen)</li><li>• Différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires</li><li>• Différends relatifs à un contrat de travail</li><li>• Litiges de la consommation</li><li>• Litiges entre commerçants</li><li>• Litiges en matière de droit rural</li><li>• Litiges en matière prud'homale</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Litiges en matière d'état civil (qui sont soumis à une rectification administrative ou judiciaire)</li><li>• Conflits familiaux (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), qui sont de la compétence du juge aux affaires familiales</li><li>• Conflits avec l'administration (vous pouvez saisir le Défenseur des droits ou le tribunal administratif)</li></ul>

Pour votre information, le budget et l'ensemble des délibérations prises par le Conseil Municipal sont consultables en Mairie sur demande.

## ÉTAT CIVIL (juillet 2024 - décembre 2024)

Depuis l'application de la réglementation relative à la protection des données personnelles, la commune est tenue d'obtenir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements d'état civil (naissances, décès, pacs ou mariages) sur ce bulletin municipal. C'est pourquoi, seules les personnes ayant donné leur accord apparaîtront ci-dessous.

**Ils sont nés** : 6 naissances au total

Lino VIOT, le 11/07/2024 à Alençon

Nataëlle GUILLIN THOMMEREL, le 13/07/2024 à Alençon

Martin JOULAIN, le 25/08/2024 à Alençon

Alba GERVAIS, le 12/11/2024 à Le Mans



**Ils se sont mariés ou pacsés** : 2 mariages et 3 pacs au total

Le 27/07/2024, Nathalie RUEL et Emmanuel HUET

Le 29/08/2024, Marie GUERRERO et Baptiste MILCENT

Le 29/08/2024, Léna RONCERAY et Olivier SIDHOM

Le 28/09/2024, Martine VAIL et Alain BREUX

Le 10/10/2024, Johanna VAN KAAM et Arie MELIESIE



**Ils nous ont quittés** : 7 décès au total

Le 02/07/2024, Jean-Pierre CORBION, à l'âge de 63 ans

Le 12/08/2024, Andrée LELIÈVRE née THORIN, à l'âge de 87 ans

Le 27/08/2024, Germaine LANOË, à l'âge de 91 ans

Le 09/09/2024, Claude BOUVET, à l'âge de 87 ans

Le 16/12/2024, Jeannine GAROT née TRIGER, à l'âge de 94 ans

## VIE ASSOCIATIVE

Les associations sont invitées à déposer au secrétariat de la Mairie ou à l'adresse mail suivante ([secretariat@mairieneufchatel72.fr](mailto:secretariat@mairieneufchatel72.fr)), les articles qu'elles souhaitent faire paraître dans le bulletin municipal (à déposer avant le 15 juin pour la prochaine parution de juillet). Vous trouverez ci-dessous les articles que nous ont fait parvenir les présidents d'associations de Neufchâtel-en-Saosnois. Nous rappelons que le bulletin municipal se veut notamment le reflet des manifestations festives de la commune.

## COMITÉ DES FÊTES



Assemblée générale du 22 mars 2024 :

Le président Jean-Yves Porte ayant trouvé de nouveaux membres et souhaitant, à sa demande, passer la main, le bureau s'est réuni le 27 mars pour une nouvelle élection.

3 Place Maxime Boisseau  
72600 Neufchâtel en Saosnois

Président : Joël Bothereau. 1er Vice- président : Jean-Yves Porte. 2ème Vice-président : Wilfrid Piel.  
Secrétaire : Michel Gourdel. Secrétaire adjointe : Marie -Jo Piel.  
Trésorier : Pascal Gasnier. Trésorier adjoint : Sébastien Plumail.  
Présidents d'honneur : Annick Guy, Marcel Cholet, Daniel Plumail.

Activités 2024 :

- 13 et 14 juillet, pour le repas, merci à notre traiteur Raymond Fromentin, pour les trois cochons grillés, merci également aux bénévoles qui ont participé à la réussite de cette journée, merci à la municipalité.

En présence de sa famille, nous avons fait un lâcher de ballons à la mémoire de Jean-Pierre Corbion, membre de notre Comité, qui nous a quittés cette année. « Tu nous manques ».

- Vide-greniers et jeu de la Galoche fin juillet.
- Lotos en août et octobre.
- En novembre concours de belote et de 17 où la neige s'est invitée. En raison de cette mauvaise météo, nous n'avons pas pu faire la dégustation de Beaujolais nouveau, Monsieur Fromentin ayant annulé.

Activités prévues pour 2025 :

- 15 février loto St Valentin.
- 6 mars concours de belote et de 17.
- 7 mars concours par équipe
- 22 mars repas dansant masqué et costumé.
- 14 juillet fête sur le terrain communal.
- 27 juillet vide-greniers et jeu de la galoche.
- 2 août loto de l'été.
- 20 septembre soirée créole.
- 5 octobre vide-greniers à la salle polyvalente.
- 19 octobre loto d'automne dimanche après-midi.
- 20 novembre concours de belote et de 17, suivi d'une dégustation du Beaujolais nouveau organisée par Monsieur Fromentin.

Le Comité des fêtes vous souhaite une excellente année 2025. Prenez soin de vous.

Le Président Joël Bothereau.

## COMITÉ DE JUMELAGE ENTRE LES COMMUNES DE NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS - KOLITZHEIM - SAINT-RÉMY-DU-VAL

L'année 2024 vient de s'achever et pour l'association du jumelage entre les communes de Neufchâtel-en-Saosnois, Kolitzheim et Saint-Rémy-du-Val il est déjà temps de penser au futur.

Avant cela, il nous est permis de faire un retour sur cette année passée qui a vu nos communautés se retrouver lors d'un très beau week-end de Pentecôte. Les familles, qu'elles soient françaises ou d'Outre-Rhin ont beaucoup apprécié ces échanges et gardent des liens forts et réguliers dans l'attente de se revoir.

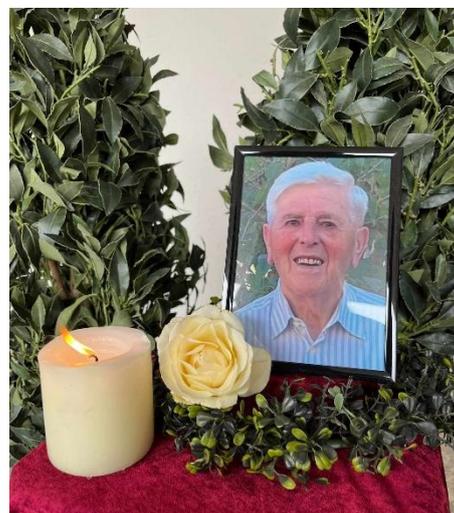
Le comité de jumelage et les municipalités ont eu également la tristesse d'apprendre le décès de Robert Feldner, l'un des membres

fondateurs de notre partenariat.

Robert a œuvré une grande partie de sa vie pour le rapprochement et le développement des liens entre nos villages. Il était du voyage en mai

dernier où il a pu revoir une dernière fois ses amis de longue date. Il avait

apprécié le programme concocté et avait participé jusqu'à tard dans la nuit à la soirée officielle. Nous le regretterons tous et pensons à sa famille et ses amis qui ont perdu un être cher.



L'association, les municipalités et ses amis ont fait parvenir diverses contributions afin de lui rendre un dernier hommage.

Pour ce qui concerne l'année 2025, il a été décidé, après échanges avec les membres actifs de la commune voisine de Saint-Rémy-du-Val, de réactualiser les statuts de l'association. Chose qui sera réalisée probablement avant l'été. Nous organiserons également une manifestation au cours de l'année. Le thème, la date et le lieu sont en cours de définition mais nous ne manquerons pas de vous en informer dès que possible.

Nous retournerons bien entendu en Allemagne à la Pentecôte 2026 et ceux qui souhaitent d'ores et déjà nous rejoindre ou prendre des renseignements peuvent le faire. N'hésitez surtout pas, c'est une expérience inoubliable !

Contact : Jonathan CHOLET - 06 26 38 12 45

---

## ECOMUSÉE LA MAISON DU SABOT ET DES MÉTIERS D'ANTAN

L'année 2024 se clôture avec un bilan positif pour La Maison du Sabot et des Métiers d'Antan, un lieu emblématique dédié à la préservation du patrimoine et des savoir-faire traditionnels. À travers diverses activités, événements et rencontres, l'association a su attirer un large public.

Au cours de l'année, 366 visiteurs ont franchi les portes de la Maison pour découvrir les collections uniques sur les métiers d'antan et l'histoire du sabot.

Ces visiteurs ont été rejoints par un nombre indéfini de curieux lors du traditionnel vide-greniers de juin, un événement incontournable pour la commune. Ce vide-greniers a, d'ailleurs, été un succès, attirant 53 exposants.

L'un des temps forts de l'année a été la randonnée pédestre du 15 décembre, qui a rassemblé 68 participants sur deux parcours. Une belle réussite qui témoigne de l'engouement croissant pour les



*Randonnée du 15 décembre 2024*

activités en plein air proposées par la Maison, tout en permettant de découvrir notre belle forêt de Perseigne.

Avec ces événements et la fidélité de ses visiteurs, La Maison du Sabot et des Métiers d'Antan a une fois de plus su se positionner comme un acteur clé dans la mise en valeur du patrimoine local.

Ouverture de juin à septembre les dimanches et jours fériés de 15h à 18h.

Visite, en dehors de ces dates, sur réservation au 06 44 05 31 88.

Entrée gratuite.

**Tous nos meilleurs vœux pour 2025.**

Les membres de l'association.



## GÉNÉRATIONS MOUVEMENT



**BONNE ANNEE 2025**

Tous les membres du bureau de Générations mouvement de Neufchâtel en Saosnois, vous souhaitent ses meilleurs vœux pour l'année 2025.

Activités passées :

- \* Le 19 septembre : Concours de belote
- \* Le 3 octobre : Thé dansant
- \* Le 12 décembre : Repas de Noël

Projets pour la rentrée :

\* Le 6 février : Assemblée générale

\* Le 3 avril : Thé dansant

\* Le 8 avril : Questions pour un après-midi

\* Le 15 mai : Concours de belote (GM Perseigne Saosnois Secteur)

Activités réservées aux adhérents :

- Vannerie, cartes, triominos, couture, tricot et scrapbooking (deux jeudis par mois), jeu culturel avec classement départemental, question pour un après-midi, barbecue, repas de Noël, Marche nordique.

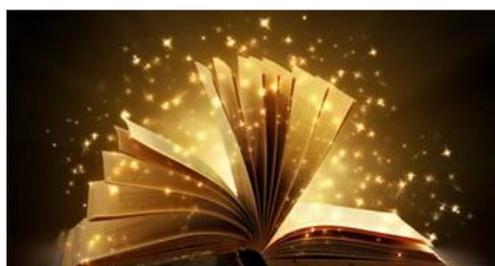
Venez nous rejoindre tous les mardis matins. Nous partons de différents lieux (Blanche feuille, les Trois ponts de Neufchâtel en Saosnois, le camping de la Fresnaye-sur-Chédouet, Le Belvédère de Villaines-la-Carelle)

Activités ouvertes à tous :

Thé dansant, concours de belote

**Adhésion : 17€/an.**

Pour plus de renseignements joindre le : 06 47 94 90 83



## BIBLIONET

La bibliothèque de Neufchâtel-en-Saosnois est ouverte au public les lundis et jeudis de 16h30 à 18h30.

Vous pouvez également faire vos réservations sur le site :

[www.mediatheque-lelien.mainesaosnois.fr](http://www.mediatheque-lelien.mainesaosnois.fr)

Nous avons acquis de nouveaux ouvrages (33 livres enfants et 26 livres adultes) Bandes dessinées, romans policiers et romans divers, romans jeunesse...

Nous recevons régulièrement les enfants de l'école de la commune chaque jeudi en alternance.

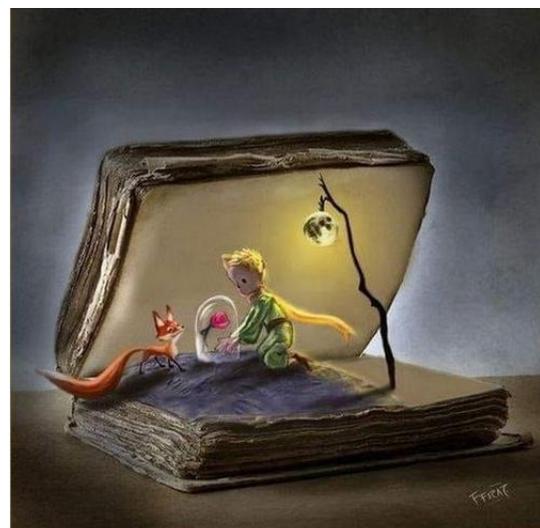
À la salle polyvalente et avec le partenariat du relais petite enfance de Mamers, nous proposons une animation intitulée **CROC MOTS DOUX**, une fois par trimestre (lectures, chants, marionnettes et danses).

Tous les 15 jours, nous nous déplaçons aux Hespérides pour lire des contes ou des nouvelles aux résidents.

La bibliothèque est située 6 Creuse rue. Tel 09 72 47 68 06.

Email : [bibliothequeneufchatel@outlook.fr](mailto:bibliothequeneufchatel@outlook.fr)

Toute l'équipe de la bibliothèque vous présente leurs meilleurs vœux pour l'année 2025.



## ASSOCIATION JOSEPH ROUSSEL POUR LA SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE

Chers amis, bonjour.

À l'aube de la 25ème année de ce vingt-et-unième siècle un peu morose, tous les membres de l'association se joignent à moi pour vous présenter nos vœux les plus sincères.

Que cette année nous soit bénéfique pour toutes et tous. Nous avons en cette année passée une activité festive un peu réduite. Notre représentation théâtrale où beaucoup d'entre vous étaient présents. Un grand merci. Une nouvelle séance vous sera présentée à nouveau début avril.

Nous avons participé au vide-greniers du comité des fêtes en juillet. Un rapport dans la bonne moyenne. Nous pensions organiser un concert en décembre. Malheureusement le groupe n'a pas pu répondre à notre demande.

À la demande de Sœur Marie de la Trinité, directrice de la maison familiale des Sœurs de l'Enfant Jésus, nous avons confectionné la crèche pour Noël.

La municipalité a offert à l'association une toile qui avait été découverte lors de la transformation du presbytère en mairie. C'est une toile du 18ème siècle d'école française, non signée. Mais après expertise, celle-ci n'a pas la valeur pour une restauration dans les règles de l'art. Mais nous avons bon espoir de la sauver pour qu'elle puisse prendre place dans l'église comme il se doit.

Le projet du grand vitrail de la chapelle est en bonne voie et nous avons hâte de le voir installé à la vue de tous.

Nous avons eu cette année passée le plaisir de recevoir plusieurs grands groupes pour visiter notre belle église. Merci à eux. Si vous le souhaitez, avec un groupe ou en famille, vous serez accompagné avec un grand plaisir pour une visite commentée entre une heure et une heure trente.

Contact : la mairie ou Jean Fernandez 06 09 85 88 91

Encore bonne année et portez-vous bien.

Cordialement,  
Jean Fernandez.

## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des prochains événements à Neufchâtel-en-Saosnois pour la période janvier 2025 à décembre 2025 avec les dates que les associations ont bien voulues nous faire parvenir.

### Janvier 2025

Dimanche 12 janvier	Vœux de la municipalité	Mairie
---------------------	-------------------------	--------

### Février 2025

Jeudi 6 février	Assemblée générale	Génération Mouvement
Samedi 15 février	Loto St Valentin.	Comité des fêtes

### Mars 2025

Jeudi 6 mars	Concours de belote et de 17	Comité des fêtes
Vendredi 7 mars	Concours par équipe	Comité des fêtes
Samedi 22 mars	Repas dansant masqué et costumé.	Comité des fêtes

### Avril 2025

Jeudi 3 avril	Thé dansant animé par Royal Musette	Génération Mouvement
Dimanche 6 avril	Théâtre	Association Joseph Roussel
Mardi 8 avril	Questions pour un après-midi	Génération Mouvement
Dimanche 13 avril	Chasse aux œufs de Pâques	Mairie

### Mai 2025

Jeudi 8 mai	Commémoration de l'armistice 1945	Mairie
Dimanche 11 mai	Grand Prix de Neufchâtel	Union Cycliste Mamers Neufchâtel
Jeudi 15 mai	Concours de belote (GM Perseigne Saosnois Secteur)	Génération Mouvement

### Juin 2025

Dimanche 1 <sup>er</sup> juin	Vide-greniers	Maison du Sabot
Samedi 21 juin	Course de caisses à savon	Mairie

### Juillet 2025

Lundi 14 juillet	Fête sur le terrain communal	Comité des fêtes
Dimanche 27 juillet	Vide-greniers et jeu de la galoche	Comité des fêtes

### Août 2025

Samedi 2 août	Loto de l'été	Comité des fêtes
---------------	---------------	------------------

### Septembre 2025

Samedi 20 septembre	Soirée créole	Comité des fêtes
---------------------	---------------	------------------

### Octobre 2025

Dimanche 5 octobre	Vide-greniers à la salle polyvalente	Comité des fêtes
Dimanche 19 octobre	Loto d'automne	Comité des fêtes

### Novembre 2025

Mardi 11 novembre	Commémoration de l'armistice 1918	Mairie
Mardi 11 novembre	Repas des cheveux blancs	Mairie
Jeudi 20 novembre	Concours de belote et de 17, suivi d'une dégustation du Beaujolais nouveau organisée par Monsieur Fromentin	Comité des fêtes

### Décembre 2025

Date à déterminer	Noël communal	Mairie
Date à déterminer	Randonnée de Noël	Maison du Sabot

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

### JEUNES DE 16 ANS - JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser en Mairie entre la date de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'Appel de

Préparation à la Défense (JAPD). L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours précédant la date de la session retenue. La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...). Si vous connaissez des difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau du centre de service national d'Angers (csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr ou 09 70 84 51 51) afin de fixer une nouvelle date.

## **BIENTÔT 16 ANS !**

### **PENSEZ AU RECENSEMENT**

**C'EST OBLIGATOIRE**

---

### **INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant été recensés dans la commune. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes électorales doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

N'hésitez pas à venir en Mairie pour vous inscrire, en fournissant les documents suivants :

- Justificatif d'identité,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Formulaire cerfa n°12669 (aussi disponible en Mairie).



**S'inscrire sur  
les listes électorales**

Cette démarche peut être réalisée en ligne sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr).

---

### **COMMISSION EXTRA-COMMUNALE ACTION SOCIALE**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, la commission extra-municipale Action Sociale remplace le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ses missions n'ont pas changé :

- prévention et aide en faveur des personnes fragilisées (aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux familles en difficulté, aux personnes handicapées...).
- organisation, chaque année, du traditionnel repas des aînés ainsi qu'une distribution d'un colis de Noël pour les Neufchâtellois de 70 ans et plus (inscrits sur la liste électorale).

Cette nouvelle commission se compose, actuellement, des membres suivants : Mesdames Amélie LECELLIER, Béatrice LECONTE, Anaïs RAMAGE, Michèle LE LAIN, Marylène MOREAU, Annick GUY, Marie-Josèphe PIEL, Sabrina DAGONNEAU et Messieurs Jean-Denis GUIBERT, André GRIMAULT.

Si vous êtes dans le besoin ou que vous connaissez quelqu'un dans le besoin, n'hésitez pas à en parler à l'un des membres de la commission extra-municipale Action Sociale.

# PARC NATUREL RÉGIONAL NORMANDIE-MAINE

## Quel climat sur le territoire du Parc et Géoparc en 2100 ?

En février 2024, le Parc et Géoparc publiait des premiers résultats, aboutissement d'un long travail de modélisation du changement climatique à l'échelle de son territoire. Cet engagement a depuis été poursuivi avec la mise en forme du protocole de modélisation permettant de rendre cette expérimentation transférable à d'autres collectivités. Le Parc et Géoparc a aussi décliné le modèle à l'horizon 2100 sur son territoire.

## Une classification pour comprendre l'évolution du climat d'ici 2100

Après la modélisation des périodes 2021-2050 et 2051-2070, le Parc et Géoparc a poursuivi ce travail en modélisant l'évolution du climat sur la période 2071-2100. Les résultats à l'horizon 2100 montrent l'accroissement de l'écart des effets du changement climatique entre le scénario intermédiaire (RCP 4.5) et le scénario pessimiste (RCP 8.5) du GIEC. Les résultats sont consultables sous forme de cartes interactives.

## Indicateurs d'évolution - scénario pessimiste RCP 8.5

### Horizon 2100 par rapport à la période de référence 1976 - 2005

- + **3,54 °C** de moyenne de température annuelle
- + **47 jours d'été** par an - température maximale supérieure à 25 °C
- + **5,3 jours de fortes chaleurs** par an - Température maximale supérieure à 35 °
- + **15 nuits tropicales** par an - Nuit où la température moyenne ne descend pas en dessous de 20 °C
- + **60 jours de vagues de chaleur** par an - Nombre de jours où la température maximale quotidienne est supérieure à +5 degrés par rapport à la température maximale quotidienne de la période de référence pendant plus de 5 jours consécutifs

## Des outils étoffés d'aide à la décision pour les intercommunalités du territoire

Dans un premier temps, des livrables ont été publiés présentant des chiffres et des cartes pour la période 2051-2070 à l'échelle de chaque intercommunalité du territoire du Parc et Géoparc. Désormais, une seconde version de ces livrables a été publiée avec les données sur la période 2071-2100, permettant aux intercommunalités de prendre ces informations en compte dans leurs projets d'aménagement. Les livrables des deux périodes sont aussi consultables.



## Le Parc Normandie-Maine obtient le label Géoparc Mondial Unesco !

En novembre 2019, nous adressions notre dossier de candidature pour prétendre au label Géoparc mondial Unesco. Au terme de la visite de 2 évaluatrices accueillies en août 2021, plusieurs recommandations nous étaient formulées. Enfin, lors de la 10ème conférence internationale des Géoparcs qui s'est tenue en septembre, le conseil exécutif des Géoparcs a étudié notre rapport de réponses aux recommandations et décidé de valider notre candidature.

### Qu'est-ce que ça va changer ?

L'octroi d'un label Unesco contribuera à l'essor de l'attractivité du territoire tant pour les habitants, que pour les touristes. Il contribuera ainsi à son développement économique. C'est aussi une fierté d'obtenir une reconnaissance internationale des patrimoines naturel, culturel et immatériel du territoire. Cette reconnaissance amplifiera d'autant la dynamique engagée avec tous les acteurs dans la construction commune d'un territoire de résilience face au changement climatique et à l'extinction de la biodiversité.

L'obtention du label va permettre au Parc d'intégrer pleinement le réseau des 211 géoparcs mondiaux Unesco répartis dans 46 pays. Le Parc et Géoparc Normandie-Maine participe donc dès 2024 aux réunions et travaux du réseau mondial, européen et national. Ces actions nourriront d'autant plus les engagements de la nouvelle charte 2024 - 2039 du Parc naturel régional dont le renouvellement est en cours de finalisation.

Ce label est attribué pour 4 ans au terme desquels le Parc et Géoparc devra rédiger un nouveau rapport d'avancement pour conserver le label.

### Et ensuite ?

Durant ces prochaines années, le Parc et Géoparc Normandie-Maine poursuivra donc la dynamique engagée avec les partenaires à travers de nombreuses actions de promotion et de valorisation des richesses de notre territoire pour conserver cette reconnaissance mondiale.



Parc naturel régional et  
Géoparc mondial Unesco  
Normandie-Maine  
1 route du Château - CS  
80005 - 61 320 Carrouges  
Cedex  
[www.parc-naturel-normandie-maine.fr](http://www.parc-naturel-normandie-maine.fr)

# HOMMAGE À MONSIEUR ROBERT FELDNER

**Si**, en 1974, à l'occasion des trois jours de Mamers, pour la fête de la bière, un groupe de musique de Gerolzhofen, avec son chef de musique, Robert Feldner, n'était pas venu, **Si** l'hébergement à Mamers pour ce groupe n'avait pas manqué, alors ni Robert Feldner, ni Rank Manfred n'auraient écrit l'histoire que nous vivons depuis cinquante ans.

Un certain Jacques Mauriceau, journaliste et président du Jumelage Mamers-Geo depuis un an contacte François Caris, maire de Neufchâtel pour aider à l'hébergement. Avec son collègue de Saint-Rémy-du-Val, Eugène Bouquet, ils hébergent quatre musiciens ; Robert Feldner et Rank Manfred à Neufchâtel et Laurent Kramm et un comparse dont le nom n'est plus connu, à Saint-Rémy.

Très content de l'accueil reçu dans les deux communes, Robert Feldner prend contact à son retour avec Max Poly, le maire de son village -Kolitzheim- afin de lui faire part de leur séjour. « Pourquoi ne ferions-nous pas comme Mamers, un jumelage de nos trois communes Kolitzheim - Neuchâtel - Saint-Rémy ? »

Juin 1975, Pentecôte, notre premier voyage en Bavière à l'invitation du maire Max Poly. Vingt-cinq personnes garderont un souvenir inoubliable de l'accueil réservé. Découvrir un autre monde que le sien. Et surtout l'amitié ! Et notre maire de dire « ces rencontres n'ont pas pour but de gommer le passé et d'oublier, cela servira afin que de telles choses ne se reproduisent plus jamais ».

En 1986, j'eus le privilège de signer la charte à Kolitzheim qui unissait nos trois communes pour un long voyage. La même charte fut paraphée dans nos communes lors d'un voyage retour.

En l'an de grâce 2014, nous fêtions nos quarante ans de mariage dans une ambiance médiévale.

En 2023, après le dangereux arrêt de la pandémie, nous reprenons la route vers la Bavière avec un nombre diminuant d'anciens et une belle génération de nouveaux. Et nous découvrons avec bonheur une nouvelle génération de récipiendaires. Après un très agréable séjour, tous partagent l'envie de se revoir très bientôt.

2024 inoubliable week-end. Rien oublié de l'an passé. Tous se jettent dans les bras les uns des autres.

Nous avons fêté en ces jours de Pentecôte nos noces d'or. Moults hommages ! Une soirée officielle hors norme grâce à vous tous, amis franco-allemands et un très grand merci ! Le départ n'en fut que plus dur.

Mercredi 4 septembre, une terrible information vient de tomber, Robert Feldner n'est plus ! Mon ami, mon frère de cœur nous a quittés. Ayons une pensée pour lui et surtout pour ce qu'il a permis que nous vivions encore cinquante ans après sa première venue sur notre sol sarthois. Que notre jumelage dure longtemps.

Jean Fernandez

# MÉMENTO PRATIQUE

## Ouverture du secrétariat de Mairie et de l'agence postale :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 11h45, les mercredis de 14h00 à 18h00.

Informations complémentaires :

- sur le panneau d'affichage à la Mairie ;
- sur le panneau d'information lumineux près de la cantine ;
- par mail ([secretariat@mairieneufchatel72.fr](mailto:secretariat@mairieneufchatel72.fr)) ;

## Permanence des élus :

En cas de besoin, vous pouvez prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire ou un adjoint en contactant le secrétariat de la Mairie (02 43 97 74 15) ou en appelant l'un de ces numéros :

Monsieur le Maire Jean-Denis GUIBERT : 06 70 09 79 08

Monsieur Jean-Paul LEFEVRE, premier Adjoint : 06 70 09 81 41

Madame Amélie LECELLIER, deuxième Adjointe : 06 70 09 79 81

Monsieur André GRIMAULT, troisième Adjoint : 06 70 09 80 38

Madame Claudie MOULARD, quatrième Adjointe : 06 70 09 80 04

## Permanence de l'assistante sociale :

Madame Magalie ROYEAU, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous les 2èmes et 4èmes mardis de chaque mois à la Mairie. Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 43 31 16 61.

## Permanence d'une conseillère numérique :

Madame Eglantine FERRAND assure une permanence les lundis matins de 9h00 à 11h45 à la Mairie afin d'aider les usagers en difficulté avec les outils informatiques.

## Ramassage des ordures ménagères en porte à porte :

Le ramassage des ordures ménagères (sacs gris) est effectué tous les 15 jours le jeudi matin (**semaine paire**). Les emballages et papiers (sacs jaunes) sont collectés quant à eux tous les 15 jours le jeudi matin (**semaine impaire**).

Afin de ne pas manquer le passage du camion, nous vous rappelons que les sacs doivent être sortis la veille au soir. S'il y a un jour férié dans la semaine, toutes les collectes suivantes de la même semaine sont reportées d'un jour.

**La prochaine dotation des sacs se tiendra le mardi 4 mars 2025 de 10h00 à 12h30 et de 15h00 à 18h30.**

## Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Toute l'année (sauf jours fériés) : mercredi 14h00-16h45 et samedi 9h00-11h45 et 14h00-16h45.

## Un site internet dédié pour vos démarches en ligne :

Depuis le 6 mai 2020, la commune de Neufchâtel est raccordée au site internet [service-public.fr](http://service-public.fr). Ce site vous permet de réaliser vos démarches en ligne.

## L'OUVERTURE DE LA CHASSE OU NOTRE TARTARIN.

En tissonnant mes souvenirs d'enfance, me revient cette historiette d'un compagnon de mon grand-père qui, lors d'une veillée, nous conta son ouverture de chasse.

Assis au coin de l'âtre sous le manteau de la cheminée, éclairé par le flamboiement jaunâtre des flammes et de la lampe à pétrole, l'ambiance était propice aux contes, nous étions tout ouïe, les yeux brillants de plaisir levés sur ce personnage, bien posé sur ses jambes, les mains sur son ceinturon.

L'homme commença son récit.

J'me sais l'vé en drannant, ben bénaise du jou' qui v'nait, la veille j'avais eu beau moyen d'apiéter et raproprier mes hardes, mes tergouses, l'fusil et fait mes cartouches. Dépi' l'temps qu'j'attends c'jour-là j'sais tout échaubouti vantier.

J' m'éprends eune bonne assiétée d'soupe, deux bonnes beurrées d'rilles, du bacon, un p'tit peu d'caillottin et deux grandes gidelles d'café-goutte.

Dehò c'est cor potron minette j'sais un tiò peu éfferduré, affribaoudi, mais d'ouïr mes deux miquiots japer j'sais presque endéméné vindiou.

Tout déqué que j'vas vous dire asteur, c'est point des foutimasses, j'sé pâ un évaltonné, si vou'me créyez pâ ça va m'étriver craiyez moué.

Nous v'là fin prêt à s'groler ave' mes deux miquiots qui gimbertent quant é moué.

Admintiers qu'on été cor au daura l'étrise prêt à s'arrouter, v'là ti pâ qu'un grous bossu y s'démusse d'un fouillard, mon présimi coup d'fusil et bardado dans la gib'cière, dix-sept lives qui f'sait..

À dame c'té ben enrayé, v'là t'y pâ qu' dans la pré mes deux miquiots y s'méttant à bourder, j'terpe un coup d'la patte et vrooooooooo eune dâlée d'perdreux qui s'égaillent, pan ! pan ! deux coups d'douze , vingt-deux perdrix à bâs... oui mes gâs vingt-deux, y m'a fallu r'veni' à l'étrise la gib'cière è debordé.

Me v'là r'parti et là vous allez pâ m'craire, y avait t'y pâ du paî à la muce, trois bossus oui j'dis ben trois bossus qui déhuchant à la queue leu leu et pan ! les trois l'cul par dessus la sône ... d'un coup d'douze .. Hé.. vous richanez pâ vous là ! C'est en vrai déqué qu'je dis.

Dans la valéson d'la p'tite colline, deux cochons qui m'déhuchant sous l'nez, là, pu rades que l'éclair j'mets deux chevrotines et pan ! pan ! les deux cochons à bâs y f'sint pu d'cent cinquante lives chacun.

A fallu qu'j'aille quérir la jument pou' les ramânrer, ça vous éberloque ? Hein ! vantier

À ces dire, des petits rires éclatent dans l'assistance.

Ho ! Ho ! J'sais pâ un mangeux d'chartes muoé la preuve c'est que l'tantôt j'ai tué quatre faisans d'un coup d'fusil, j'ai cor ramené quatorze perdreaux et j'ai ty pâ laissé un fouquet il té trop biau.

Là, j'me sais dit, ça va ben pou' anuit et p'tête ben que j'fré pu jamais eune ouverture comme celle-là.

Quand la voix de l'homme s'est tue, dans le crépuscule gagné par la nuit, les flammes intermittentes faisaient danser la silhouette fugitive du conteur.

Pour nous enfants, le bonheur simple d'un voyage dans l'irréel d'un conte fantastique.

Et l'assemblée des adultes de partir d'un grand éclat de rire en levant les verres de flips en l'honneur de notre...Tartarin .

Fernand Legiard

Decembre 2023

## Souvenir d'antan



Et vous, avez-vous connu cette arche ? Pour les plus jeunes d'entre nous, un indice :

29 SEPTEMBRE :- OUI, c'était vraiment une très, très belle journée, rien ne manquait :-  
Les animaux de bonne qualité et en quantité, malgré le boycott de quelques agriculteurs. La foule en liesse, la bonne humeur, de l'entrain avec les trois groupes folkloriques. MAIS SURTOUT, CETTE UNION, CES LIENS QUI SE SONT CREES, pour la décoration de nos rues Que tous ceux qui ont oeuvré à la réussite de ce 120 ième comice, soient chaleureusement remerciés. Il n'est pas possible de citer de noms..... Vous étiez si nombreux... Vous étiez tous présents.  
Partout dans le saosnois, autour de Perseigne on parle de NEUFCHATEL.  
Oui, nous sommes fiers de notre village, Nous sommes fiers de VOUS.  
Merci, aux personnes suivantes qui nous ont aidé financièrement :-  
Mr BOUZOUNIE 200 F. ANONYME 150 F. Mr PENNEMAN 50 F. LECOMTE Louis 25 F  
CONIN Léon 25 F. DELASSEAU Père IO F. BESNIER Père IO F GAUTIER Marcel IO F.  
et surtout, Mr MAILLARD Gérard, qui a donné tous les piquets du comice.

Réponse : cette arche a été confectionnée pour le comice agricole de 1974.

# À Bientôt !

Rédigé par la commission communication  
Edition Mairie de Neufchâtel-en-Saosnois 05/01/2025